

Observatoire de la formation

39^{ème} promotion de formateurs et responsables de formation

A retenir

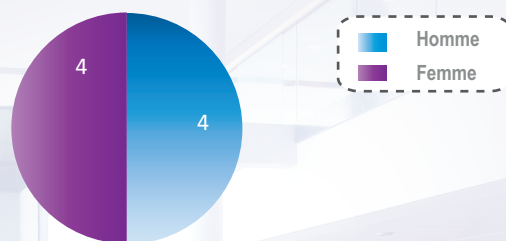
- Entrée en formation : semaine du 19 janvier 2015
- Effectifs : 17 formateurs et 8 responsables de formation, dont 8 femmes.
- Moyenne d'âge : 41 ans
- Ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire : 14 ans
- 1 élève sur 4 est issu de la DISP de Paris
- S'inscrire dans une relation pédagogique est la première motivation des stagiaires, devant le déroulement de carrière.

Profil sociodémographique

Graphique 1 : Effectifs des formateurs selon le sexe



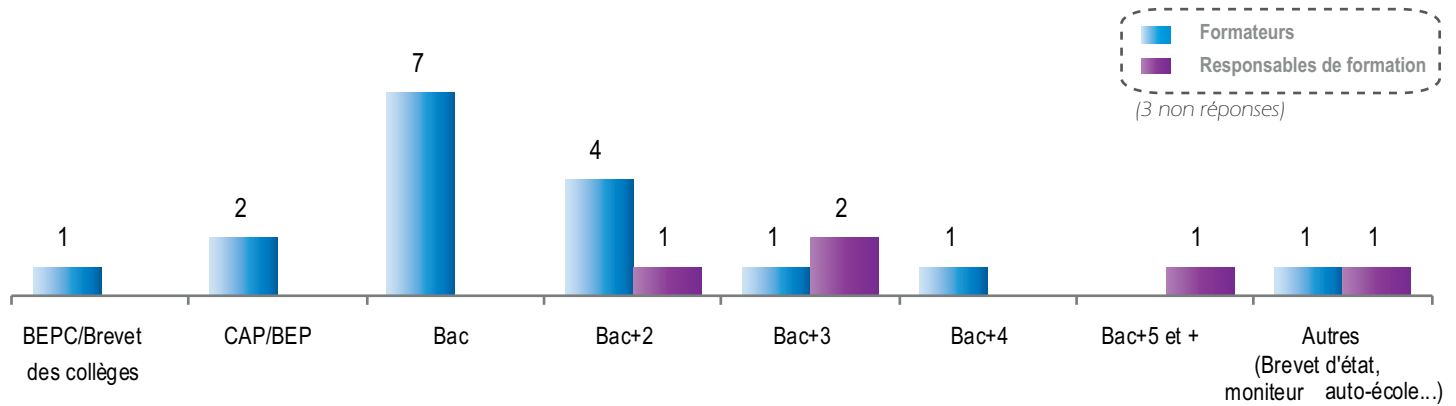
Graphique 2 : Effectifs des responsables de formation selon le sexe



La 39^{ème} promotion de formateurs, essentiellement masculine, compte 17 stagiaires, dont 4 femmes. Plus équilibrée du point de vue de la parité, la 39^{ème} promotion des responsables de formation compte 8 stagiaires, dont la moitié de femmes.

Proches en âge, ces deux publics présentent des moyennes d'âges de 40 ans pour les formateurs et 42 ans pour les responsables de formation. Les deux promotions confondues, l'étendue d'âges des stagiaires s'échelonne de 30 à 54 ans.

Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu selon la promotion – Formateurs et Responsables de formation - Effectifs

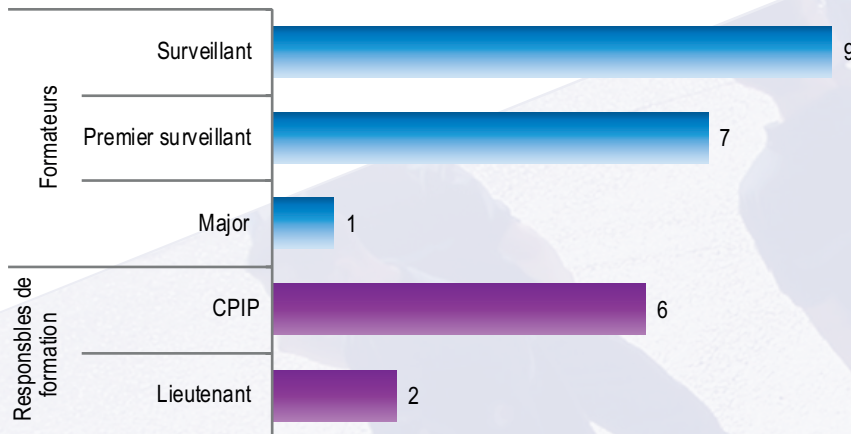


La 39^{ème} promotion de formateurs compte 14 bacheliers dont 7 stagiaires diplômés de l'enseignement supérieur, dans des spécialités diverses : économie, industrie, sport, sciences humaines, travail social. Les responsables de for-

mation ayant renseigné leur diplôme (5 sur 8) ont tous suivi un cursus universitaire, essentiellement en droit, mais également dans les domaines de l'environnement et du sanitaire et social.

Parcours professionnel

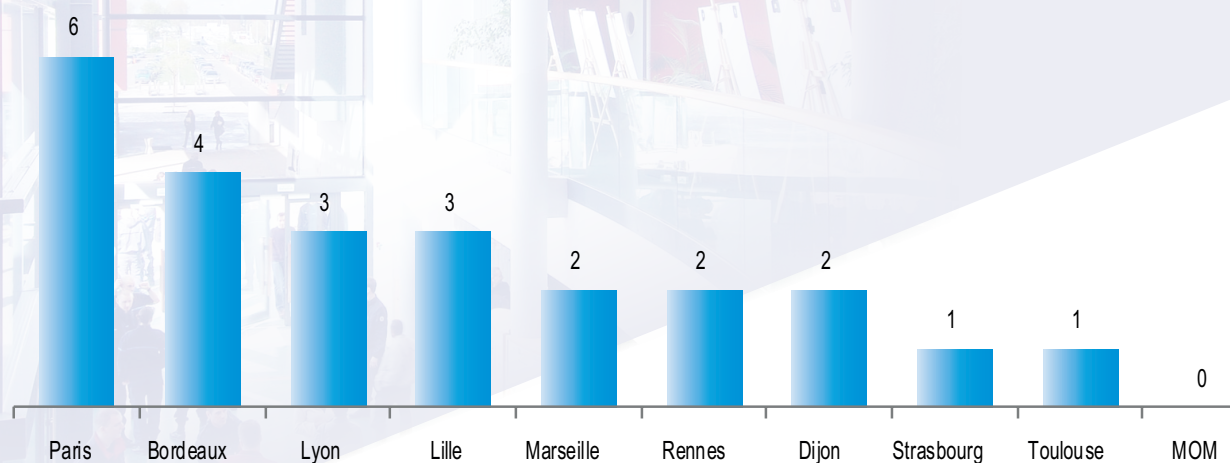
Graphique 4 : Dernier grade occupé selon la promotion – Formateurs et Responsables de formation - Effectifs



Avec une ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire de 14 ans pour les formateurs et 13 ans pour les responsables de formation, les deux promotions possèdent une large expérience du champ pénitentiaire. Cependant, les stagiaires venant alimenter ces formations sont issus de corps de métier bien distincts. La promotion des formateurs est composée de surveillants ou premiers surveillants, tandis que celle des responsables de formation accueille

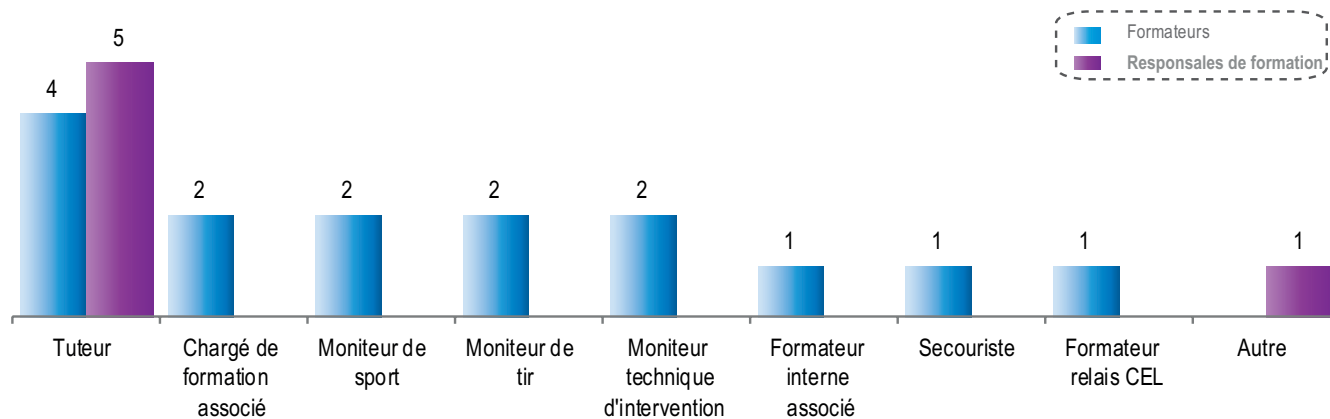
essentiellement des conseillers d'insertion et de probation et deux lieutenants. Ces écarts de profils proviennent de l'arrêté du 22 mai 2014, puisque seuls les agents du corps de commandement du personnel de surveillance et les agents des catégories A et B des autres filières peuvent candidater à la fonction de responsable de formation.

Graphique 5 : DISP de la dernière affectation – Formateurs et Responsables de formation - Effectifs



Toutes promotions confondues, 6 élèves, soit un quart des stagiaires, sont issus de la direction interrégionale de Paris. À l'inverse, aucun stagiaire n'est issu des territoires d'outre-mer.

Graphique 6 : Expérience (s) en tant que formateur au sein de l'administration pénitentiaire selon la promotion- Formateurs et Responsables de formation - Citations



Parmi les 17 élèves formateurs, 12 ont déjà exercé au moins une activité de formation au sein de l'administration pénitentiaire. Tuteur, chargé de formation associé, moniteur de sport et moniteur de tir sont les principales fonctions ayant été occupées par les stagiaires de la 39^{ème} promotion. La dimension pédagogique du métier se révèle être la principale motivation des élèves formateurs (13 citations), devant le déroulement de carrière (8 citations).

De même, parmi les 8 élèves responsables de formation, 6 ont déjà réalisé des missions de formation, notamment en tant que tuteurs (5). Ces derniers sont particulièrement motivés par la nature des missions confiées au responsable de formation, à savoir l'élaboration des modalités pédagogiques et le management. L'élargissement de leur champ de compétences est également cité comme une contribution à leur déroulement de carrière.

Représentations du métier

Graphique 7 : Selon vous, quelles sont les qualités dont doit disposer un formateur pour exercer son métier ? - Citations (plusieurs réponses possibles)



La plupart des élèves formateurs comparent volontiers leur futur métier aux métiers de l'enseignement. Deux élèves le relient aux métiers de l'animation, deux élèves évoquent également des similarités avec le management. Les qualités relationnelles (« sens du contact », « dialogue ») et les qualités humaines (« respect », « humilité », « loyauté », « savoir-être », etc.) sont identifiées comme des dispositions essentielles à l'exercice du métier de formateur. La gestion et l'animation d'un groupe, la pédagogie, l'écoute et la disponibilité du formateur, ainsi que sa capacité d'adaptation sont

également des aptitudes fortement valorisées par les stagiaires. Les élèves responsables de formation privilégient quant à eux, les qualités relationnelles et manageriales, ainsi que des capacités d'observation et d'analyse. Selon eux, les missions du responsable de formation peuvent être comparées à celles d'un conseiller, d'un inspecteur pédagogique ou encore d'un directeur.

39^{ème} promotion de formateurs et responsables de formation

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : valentine.auzanneau@justice.fr ; maud.aigle@justice.fr

FÉVRIER 2015

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Maud AIGLE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

 École nationale
d'administration
pénitentiaire